



GRILLE DES USAGES					
USAGES	Usage dominant	Classes et sous-classes d'usages	Usages autorisés par zone		
			Zone P-7		
	PUBLIC ET INSTITUTIONNEL	PB - parcs, équipements récréatifs	- (1)		

GRILLE DES NORMES		Zone P-7		
NORMES	IMPLANTATION	marge de recul avant min. (mètres)	15	
		marge avant d'un terrain d'angle ou transversal		
		marge de recul latérale min. (mètres)	15	
		marge de recul arrière min. (mètres)	15	
	BÂTIMENT	hauteur minimale (étage)	1	
		hauteur maximale (étage)	1	
		hauteur maximale (mètres)	8	
		exhaussement maximal (mètres)		
		façade minimale (mètres)		
		profondeur minimale (mètres)		
		superficie min. au sol (mètres carrés)	30	
	RAPPORTS	coefficient d'emprise au sol bâtiment principal	0,1	
		coefficient d'emprise au sol bâtiment accessoire		
	AUTRES NORMES	PIIA		
PAE				
DIVERS	AMENDEMENT			
	Notes particulières et autres dispositions: (1) Limité aux parcs, espaces verts et espaces de détente			

QUE LOUIS-ROY



P-7

